

MINISTERE DE LA FEMME, DE LA PROTECTION
DE L'ENFANT ET DE LA SOLIDARITE

A. 4602
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE

MINISTÈRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE
DE L'ETAT

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE LA SALUBRITÉ, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE
PUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION, DU
LOGEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE
L'URBANISME

N° du rôle..... 000890
Reçu le 21 JUIN 2017 à 10H40

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES
relative à la prise en charge des populations victimes des
pluies diluviales de mai - juin 2017.

Depuis le mois de mai 2017, la Côte d'Ivoire enregistre de fortes pluies qui occasionnent de nombreux dégâts dans plusieurs localités du pays et particulièrement à Abidjan et San-Pédro. Le bilan à ce jour 20 juin 2017, fait état de : 15 personnes décédées dont 05 femmes et 06 hommes et 04 enfants; 43 blessés et environ 1247 familles touchées ; 120 habitations détruites, 524 habitations inondées dont 275 à San-Pédro et 249 à Abidjan et Bingerville. De nombreux dégâts matériels ont également été enregistrés dont : des meubles, des vêtements ; des documents administratifs, des appareils électro-ménagers et des marchandises. Des pertes en espèces sont également signalées. Des infrastructures routières ont également été détruites ou rendues momentanément impraticables.

Les équipes du Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité ont visité les sites touchés à Abidjan et à l'intérieur du pays. En outre, une délégation ministérielle composée des Ministres d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ; de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité ; de la Construction, du Logement et de l'Aménagement Urbain et celle de la Salubrité, de l'Environnement et

du Développement Durable ont exprimé la compassion et la solidarité du Gouvernement aux populations et familles sinistrées de la Cité Coprim Zénith 2 dans la commune de Yopougon, le 14 juin 2017. Dans cette cité, 48 villas situées en bordure d'un canal, sont menacées par l'érosion provoquée par l'écoulement des eaux pluviales.

Au regard de la précarité dans laquelle se trouvent de nombreuses familles situées sur des sites à risque et surtout des prévisions météorologiques qui prédisent une pluviométrie plus abondante cette année, le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité conformément à ses attributions envisage entreprendre les actions de solidarité suivantes :

- L'appui financier aux familles des personnes décédées ;
- Les visites de réconfort et la prise en charge psycho sociale des blessés ;
- L'octroi de vivres et de non vivres ;
- La sensibilisation des communautés.

Tout en espérant une prise de conscience de plus en plus croissante des populations conduisant à une réduction du nombre de victime et en prévision de la prise en charge de probables victimes et familles sinistrés au cours des mois à venir, le coût total de cette action d'envergure nationale s'élève à **quatre cent quarante-sept millions cent mille (447.100.000) FCFA** afin de faire face aux risques. Ce montant est reparti comme suit :

- 15.000.000 FCFA pour les condoléances aux familles éprouvées en raison de 500.000 FCFA par famille ;
- 2.100.000 FCFA pour les frais de traitement et conservation des corps à la morgue en raison 10.000 FCFA durant 7 jours par corps ;
- 300.000.000 FCFA pour les familles sinistrées en raison de 300.000 FCFA par famille étant dans l'incapacité de récupérer leurs maisons ;
- 5.000.000 FCFA pour les blessés lors des visites de réconfort en raison de 40.000 FCFA par personne blessée ;
- 100.000.000 FCFA pour les vivres et non vivres pour toutes les familles touchées.
- 5 000 000 F CFA pour le transport et la logistique pour les vivres et non vivres.
- 20.000.000 FCFA pour la sensibilisation communautaire visant des populations sur les sites à risque et les comportements à risques. .

Ces dépenses seront prises en charge par le budget du Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité.

Telle est l'économie de la présente communication qui vise à informer le Conseil des Ministres et à requérir son agrément, pour la mise à disposition des ressources nécessaires en vue d'exprimer la solidarité du Gouvernement aux populations éprouvées par les pluies diluvienues.

Le Ministre d'Etat, Ministre
de l'Intérieur et de la Sécurité



Hamed BAKAYOKO

Le Ministre de l'Economie et des
Finances



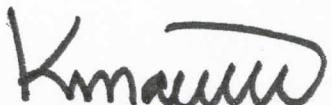
Adama KONE

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène
Publique



Raymonde GOUDOU COFFIE

Le Ministre de la Femme, de la Protection
de l'Enfant et de la Solidarité



Mariatou KONE

Le Ministre du Budget et du Portefeuille de
l'Etat



Abdourahmane CISSE

Le Ministre de la Salubrité, de
l'Environnement et du Développement
Durable



Anne Désirée OULOTO

Le Ministre de la Construction, du
Logement, de l'Assainissement et de
l'Urbanisme



Claude Isaac DE